

Descriptions des postes en candidatures

Présidente

Les attributions de la présidente sont les suivantes :

Être la porte-parole officielle du SIIQ;

- 1) Assister à toutes les instances de la FIQ; en cas d'impossibilité de le faire, elle désigne une remplaçante;
- 2) Présider les réunions du Comité exécutif et les assemblées des membres;
- 3) Surveiller les activités générales du syndicat sous l'autorité du Comité exécutif;
- 4) Avoir le droit de vote dans le seul cas d'égalité des voix.
- 5) Être membre ex-officio de tous les comités;
- 6) Remplir toutes les fonctions qui découlent de sa charge et qui lui sont assignées par l'Assemblée générale des membres ou le Comité exécutif;
- 7) Signer tous les documents préparés ou émis au nom du SIIQ.;
- 8) convoquer les réunions du Comité exécutif;
- 9) Faire rapport de ses activités au Comité exécutif;
- 10) Signer conjointement avec la secrétaire-trésorière ou la 3e signataire tous les effets bancaires;
- 11) Transmettre à sa successeuse toutes les propriétés du syndicat qui étaient sous sa garde ainsi que toutes les informations pertinentes à sa tâche.

Administratrice perfusionniste

Les attributions des administratrices sont les suivantes :

- 1) Avoir la responsabilité d'un ou plusieurs dossiers;
- 2) Exécuter tous les mandats qui leur sont dévolus par le comité Exécutif;
- 3) Remettre à sa successeuse toutes les propriétés du syndicat qui étaient sous sa garde ainsi que toutes les informations pertinentes à sa tâche

Comité élection

- 1) Les membres de ce comité sont chargées de l'organisation et de la surveillance des élections.